



Bail commercial charges

Par anbrun

Monsieur, Madame .

J'ai un salon de coiffure le bail des 9 ans se termine le 1 janvier 2020.

Je n'ai rien eu de mon propriétaire comme quoi il ne renouvelai pas mon bail ,que dois je faire pour continuer a garder mon bail.

d'autre part j'ai un compteur eau individuelle que je règle ma part a la copropriété , mais en plus il me demande encore des charges d'eau ,a savoir que dans l'immeuble dans les parties communes il ni a pas de robinet d'eau .

Cela fait 6 mois que je demandes les factures de ces charges ménages ,travaux et eaux en tout un montant supplémentaires de plus de 2000 euros ,deux lettres recommandé envoyés et toujours pas de réponse.

Pouvez vous me donnez une marche a suivre .

D'avance je vous remercie de votre temps .

cordialement.